

Chantiers à venir ?

Du plus à obtenir !

La DOTC Paris Sud a présenté son calendrier de mise en place de CQC, lié à la montée en charge de la PIC de Wissous, et à la déclinaison à vitesse grand V de Facteurs d'avenir dans tous les centres de distribution. Aux vociférations écrites des uns (pourtant très silencieux lors de la plénière de présentation), la CFDT préfère les revendications

à satisfaire, pour que le personnel ne soit plus le « dindon de la farce ». Déjà qu'on a perdu au minimum 500€ suite à la dénonciation nationale par CGT, SUD et FO de l'accord d'accompagnement social CQC, il n'est pas question aujourd'hui de ne pas partager la productivité. On réalise, aujourd'hui que CQC se met en place à Paris Sud, combien

les promesses d'abandon de CQC n'engageaient que ceux qui ont dénoncé l'accord. Pour ne pas se tromper de route, il s'agit donc de tracer le bon chemin revendicatif. Ce chemin, la CFDT l'a tracé, le retrace encore aujourd'hui, et entend bien s'y tenir !

● Organisation des PPDC de Bonvin, de Paris 14 et de Bercy : on veut des promotions !

Trois « pilotes » ont été désignés pour mener à bien ce chantier, d'ici à juin 2008, pour une alimentation de la PIC (courrier), de STP (presse) ou des PFC (colis). Un groupement « concentration » est créé au niveau de la DOTC avec une nouvelle directrice de groupement. Nous avons donc un schéma organisationnel séparant clairement la « concentration » des deux autres pôles, distribution et acheminement (PIC).

Mais pour que « l'alimentation » soit saine et équilibrée, le chantier devra intégrer aussi les évolutions des métiers de la collecte, des cellules S3C et des départs bureaux. **C'est dans ce cadre que la CFDT revendique un repyramidage des classifications des fonctions, une amélioration de l'organisation du travail et des régimes de travail existants, pour ouvrir la voie à la promotion du personnel de ces services.** « Facteurs d'avenir » s'applique dans bien des cas aux collectes dans les centres de distri de banlieue (exemple : la PPDC d'Emmerainville, où la CFDT vient de signer localement un accord Facteurs d'avenir avec la CGT), avec son lot de 1.3, de 2.1 et de 2.2. Mais dans une PPDC, il n'y a pas que les collectes, il y a aussi les agents des départs bureaux ! Là encore il y a du travail d'organisation, mais surtout de reconnaissance de l'activité de ces agents !

Quelque soient les métiers en PPDC, les axes sur lesquels la CFDT agira sont essentiels pour changer les réalités, bien souvent subies. **Les rendez-vous manqués à Bercy sur les régimes de travail, à Bonvin sur la reconnaissance des agents départs bureaux ne doivent pas se reproduire.** Car au lieu d'une « alimentation saine et équilibrée », on risque de rencontrer le « régime sec » !

Pour l'ensemble, la mise à niveau de l'emploi pour permettre de satisfaire les contraintes de production avec l'amélioration des organisations est un préalable indispensable.

Ce que revendique la CFDT pour les collectes :

- ▶ Le 1.3 pour tous les agents des collectes
- ▶ Professionnalisation du volant en 2.1
- ▶ Fonctions d'animation en 2.2
- ▶ Négociation sur les régimes de travail, pour libérer plus de samedi.

Ce que revendique la CFDT pour les Départements Bureaux :

- ▶ Le 1.3 niveau de base pour un agent départ bureau
- ▶ Le 2.1 fonctionnel à créer sur les compétences et connaissances clients (GCC)
- ▶ Un volant professionnalisé en classe 2
- ▶ Une fonction qualité en 2.2
- ▶ Une définition claire et qualitative des tâches à réaliser en fin de vacation.

● **Facteurs d'avenir à la distri : encore de la promo et de l'emploi !**

Le calendrier de transfert de l'activité des actuels CTC verront de nouvelles organisations se mettre en place dans les distributions de Paris Sud. Dans le même temps, le projet facteurs d'avenir sera décliné. Loin du tissu de mensonges particulièrement déconnants vus dans un tract de SUD à Paris 20, Facteurs d'avenir, par l'organisation en équipe, limite mathématiquement la « casse » de l'emploi lié à TPD+, organise le remplacement complètement professionnalisé à Paris, supprime le jeune amené à rouler partout, ne remet pas en cause la notion de titulaire de tournée, et enfin, dégage des promotions en nombre jamais vu jusqu'à présent. Bon, SUD n'étant pas implanté à Paris 20, on leur pardonnera leur méconnaissance des réalités, car dans ce centre, comme dans plusieurs autres, l'occasion de corriger le tir des dernières réorganisations nous est donné.

Rappelons simplement quelques vérités :

- **Paris 16** : sur un peu plus de 300 agents à la distri, il y aura plus de 100 promotions, dont 71 en 1.3.
- **Paris 07** : là encore, plus de 20 promotions supplémentaires en 1.3 sont programmées pour octobre, pour un effectif de 100 agents, qui étaient déjà dans un cadre Facteurs d'avenir depuis un an et demi.

Ce 1.3 pour la moitié des facteurs (jusqu'en 2010) est la socle pour que le 1.3 soit le niveau de base de la distri à partir de 2011. Il est demandé deux ans d'ancienneté : combien de temps fallait-il attendre pour obtenir le 1.3 avant ? Plus de 20 ans dans la plupart des cas ! **Alors par quel tour de passe-passe les promotions seraient de la « poudre aux yeux », et la « vérité » le slogan de 1500€/mensuels ?** Il paraît que c'est de la magie pré-électorale. Voyons le 23 octobre si vos votes démystifieront les impostures syndicales ! Oui, la CFDT veut Facteurs d'avenir partout à la DOTC Paris Sud. Mais nous ne voulons pas que soit sacrifiée la négociation dans ce timing « sarkozien » ! Car des points de désaccords, il y en a, et pas des moindres.

La CFDT revendique pour Facteurs d'avenir :

- Un calendrier de promotion en corrélation avec la mise en place des organisations.
- Le volant professionnalisé en 2.1, à hauteur de trois 2.1 pour douze PT, avec le maintien de 20% de leur temps pour l'accueil, la formation et l'accompagnement.
- Le facteur qualité en 2.2, avec pas plus de 50% de son temps dédié au remplacement.
- Le 3.2 pour les chefs d'équipe.
- Des chartes d'engagement (prime qualité, organisation, compensation, temps de travail...) négociées, contractualisées avec les syndicats.
- Des régimes de travail négociés et choisis par les agents.

● **PIC de WISSOUS : Toujours des promos !**

La CGT a rejoint une ancienne demande CFDT, de revendiquer une organisation du travail permettant de « repyramider » la classification des emplois en PIC, tel que le prévoit le texte national. La CFDT s'en réjouit, et est prête à œuvrer avec la CGT pour un objectif commun : offrir des possibilités d'évolution aux agents ! Mais il s'agira aussi de satisfaire aux exigences de maintenir un lien humain entre les managements des différents chantiers pour les agents de chaque équipe. On voit ce que ça a donné à Gonesse, et on ne veut pas de ça à Wissous !

● **En conclusion** : Du pain sur la planche, ce n'est pas ce qui va manquer ! La CFDT répondra présente sur l'ensemble des fronts ouverts, pour autant que les marges pour partager la productivité induite par CQC soient réelles. Le DOTC s'y est engagé. Et si on réussit ces chantiers, alors on n'aura jamais vu autant de promotions sur un délai aussi court ! Même si ce point n'est pas un miroir aux

alouettes pour nous, il est vital, car il s'agit là non seulement de pouvoir d'achat, mais aussi de reconnaissance, donc de dignité ! La CFDT ne perdra pas de vue pour autant les sujets liés aux conditions de travail, aux régimes de travail : nous refusons une négociation donnant-donnant. Notre logique, et c'est celle qui doit prévaloir, c'est celle du gagnant-gagnant !

Avec vous, pour vous : la CFDT !

Une force d'actions, de propositions, de négociation à votre service !